

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD CHAROLAIS**

DEPARTEMENT
SAONE ET LOIRE

Nombre de membres

Séance du **21 décembre 2010**

afférents au conseil : **20**

L'an deux mille dix, le 21 décembre à 20 heures 00

en exercice : **20**

Le Conseil de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PALLOT Annie, Présidente.

votants : **19**

Date de Convocation :
17 décembre 2010

Etaient présents:

LAGRUE Gabriel, LAUPRETRE André, BICHET Jean-Yves, MENTRE Agnès, MARINGUE Michel, PERRAUDIN Marie-Hélène, GAUTHIER Jean-Pierre, BAUDIN Danielle, PALLOT Annie, DEMORTIERE André, RIBOULIN André, BRETIGNY Jean-Paul (suppléant FORGEAT Armand), MIMEUR Alain, LAMBOEUF Joël, GARRUCHET Nicole, GAUTHIER Alain, DUPONT Pascale (suppléante COMTE Jacky), DESCHAMPS Sébastien, MATEUIL Guillaume (suppléant MARTIN Jean-Jacques).

Date d'affichage :
17 décembre 2010

Absents excusés : FORGEAT Armand (remplacé par BRETIGNY Jean-Paul), COMTE Jacky (remplacé par DUPONT Pascale), MARTIN Jean-Jacques (remplacé MATEUIL Guillaume), QUIQUANDON Jean-Jacques

M. LAUPRETRE André a été nommé secrétaire.

OBJET

R.C.E.A.

La Présidente rend compte de sa participation au débat public relatif à la mise en 2x2 voies de la RCEA.

Afin de préserver la vitalité du territoire classé en ZRR (zone de revitalisation rurale), le conseil communautaire du Nord Charolais après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés sollicite le maintien des sorties actuelles sur la R.C.E.A au lieu dit « Corcelles » sur la commune de Palinges et « carrefour des chèvres » sur la commune de Saint-Vincent-Bragny, et la gratuité entre Paray-le-Monial et Montceau-les-Mines ; et ce quelque soit le mode de gestion de la voie R.C.E.A.



Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Annie PALLOT

